PRÉFET
DE L'HÉRAULT
Liberté
Égalité
Fraternité

CABINET
Direction des Sécurités
Bureau des élections et de la représentation de l'État

Affaire suivie par : Coralie DUBOIS
Téléphone : 04 67 61 63 59
Mél : coralie.dubois@herault.gouv.fr

Montpellier, le 29 JUIN 2023

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023.06.DS. 0378

portant renouvellement des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans la commune de Valergues

Le préfet de l'Hérault

VU le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret du 30 juin 2021 portant nomination de M. Hugues MOUTOUH en qualité de préfet du département de l'Hérault;

VU les propositions du maire de la commune de Valergues;

VU l'arrêté préfectoral n°2020-I-1336 du 26 novembre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Valergues ;

Considérant qu'il convient de renouveler les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal;

SUR proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet de la Préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE :

Article 1er : L'arrêté préfectoral n°2020-I-1336 du 26 novembre 2020 susvisé est abrogé.

Article 2 : Pour la commune de Valergues sont désignés, jusqu'au prochain renouvellement intégral des conseillers municipaux, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales les personnes suivantes :

Liste : Valergues au cœur	
Titulaires :	**Suppléant(e)s :**
Pierre LIBES	Stéphanie ASTIER
Louis ROVIRA	Lætitia SFARA
Renaud DIDIER	Céline TORTAJADE

Liste : Avec vous pour Valergues, créons notre avenir !	
Titulaires :	**Suppléant(e)s :**
Raouti BERROKIA	Armelle FERRY
Cédric CHARBONNEL	Radoslava MONTI

Article 3 : La sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture, et le maire de la commune de Valergues, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Le préfet

Pour le Préfet et par délégation
La sous-préfète, directrice de cabinet

Elisa BASSO